

ADMINISTRATEUR D'APPLICATION

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > Ingénieur d'études courrier colis.
- > Administrateur Oracle Applications - OA.
- > Ingénieur Enterprise Ressource Planning - ERP.
- > Assistant à maîtrise d'ouvrage.

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

L'administrateur d'applications définit les procédures de gestion et administre les composants système d'infrastructure logicielle des systèmes d'information pour en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Mise en oeuvre, administration et maintenance des composants logiciels d'infrastructure.
- Gestion des incidents.
- Optimisation de l'usage des composants.
- Assistance technique aux exploitants.
- Documentation des processus de mise en oeuvre, de mise à jour et d'exploitation des composants.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Méthodes de définition des standards et leur description.
- Réseaux, bases de données, systèmes.
- Architecture technique et fonctionnelle des systèmes d'information.
- Méthodes, outils, normes d'exploitation et de qualité.
- Anglais scientifique et technique.

savoir-faire

- Gérer un projet applicatif ou d'infrastructure.
- Animer une réunion.
- Rédiger de la documentation de procédures.
- Mesurer la performance et la métrologie.

comportements professionnels

- Aisance rédactionnelle, esprit de synthèse.
- Sens de l'anticipation.
- Rigueur.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Forte responsabilité et disponibilité, possibilité d'astreintes ou d'horaires décalés.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

BAC + 3 à BAC + 5.
Expérience souhaitée dans les Systèmes d'Information.

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Richesse et complexité techniques accrues.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Compétences techniques régulièrement mises à jour (formation, veille).

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*